

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Plast EP Primer special B

FS3080

Conformément à la directive CE n °. 1907/2006 (n ° 878/2020)

Date de préparation 24-mars-2022

Date de révision : Sans objet

Numéro de révision:

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Plast EP Primer special B
UFI: YXW0-Q04S-W00Q-RE7H
Contient m-xylylenediamine; Butylphenol (para-tert); Isophorone diamine; 2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol; 3-(Diméthylamino)-propylamine; Phénol, styrenated; cocoalkylamine; 3,3,5-triméthylhexaméthylène-diamine; 3-aminopropyltriéthoxysilane

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Durcisseur, Primaires
Utilisations déconseillées Réservé aux utilisateurs professionnels.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Contacter le fabricant	Fournisseur
DeLaval N.V.	France: DeLaval
Industriepark-Drongen 10	Omega Parc Bat. 5
Gent	3 Bd Jean Moulin - CS40504
Belgium	78997 Elancourt
Tel. +32 9 280 91 21	France
Email MSDS.EU@delaval.com	Tel: (1) 3081 8002

Belgique/Luxembourg:
DeLaval N.V.
Industriepark-Drongen 10
9031 Gent
Belgium
Tel. +32 9 280 91 21

Suisse: DeLaval AG
Munchrutistrasse 2
6210 Sursee
Switzerland
Tel (41) 926 6611

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France:
(33) 1 4005 4848

Belgique:
Antipoison Center - Tel - +32 (0) 70 245 245

Luxembourg: par+ 352 8002 5500

Suisse:
(41) 44 251 51 51 (short number 145)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Pour le texte complet des phrases H mentionnées dans cet article, se référer à la section 16

Toxicité aiguë - Voie orale	Catégorie 4. (H302)
Toxicité aiguë - Inhalation (vapeurs)	Catégorie 4 (H332)
Corrosion/irritation cutanée	Catégorie 1A. (H314)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1. (H318)
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1A. (H317)
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2. (H361f)
Toxicité aquatique aiguë	Catégorie 1. (H400)
Toxicité aquatique chronique	Catégorie 1. (H410)

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage conformément le règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'avertissement

DANGER

Mentions de danger

H302 - Nocif en cas d'ingestion
 H332 - Nocif par inhalation
 H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux
 H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
 H361f - Susceptible de nuire à la fertilité
 H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH071 - Corrosif pour les voies respiratoires

Conseils de prudence

P102 - Tenir hors de portée des enfants
 P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage
 P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir
 P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher
 P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
 P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/...

Contient

m-xylolenediamine; Butylphenol (para-tert); Isophorone diamine; 2,4,6-Tri(diméthylaminométhyl)phénol;
 3-(Diméthylamino)-propylamine; Phénol, styrenated; cocoalkylamine; 3,3,5-triméthylhexaméthylène-diamine;
 3-aminopropyltriéthoxysilane

2.3. Autres dangers

Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB) (≥ 0.1%)
 Cette préparation ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT) (≥ 0.1%)
 Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé (≥ 0.1%)

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélange

Nature chimique de la préparation.

Nom chimique	N° CE	% massique	Classification CLP	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M (aigu)	Facteur M (chronique)	Numéro d'enregistrement REACH
m-Xylène .alpha.,.alpha.-diamine 1477-55-0	216-032-5	30 - 40	Acute Tox. 4 (H332) Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314) Eye dam. 1 (H318) Aquatic Chronic 3 (H412) Skin Sens. 1 (H317)	-	-	-	
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine 2855-13-2	220-666-8	10 - 20	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 4 (H312) Skin Corr. 1B (H314) Eye dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317) Aquatic Chronic 3 (H412)	Skin Sens. 1: C>0.001%	-	-	01-2119514687-32
4 tert-butylphenol 98-54-4	202-679-0	10 - 20	Skin irr. 2 (H315) Eye dam. 1 (H318) Repr. 2 (H361f) Aquatic chron. 1 (H410)	-	-	-	
Phenol, styrenated 61788-44-1	262-975-0	2 - 5	Skin Irrit. 2 (H315) Skin Sens. 1 (H317) Aquatic Chronic 2 (H411)	-	-	-	
amines, cocoalkyle 61788-46-3	262-977-1	2 - 5	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314) Eye dam. 1 (H318) STOT SE 3 (H335) STOT RE 2 (H373) Asp. Tox. 1 (H304) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 1 (H410)	-	10	10	
N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine 109-55-7	203-680-9	2 - 5	Acute Tox. 4 (H302) Acute Tox. 3 (H311) Skin Corr. 1B (H314) Eye dam. 1 (H318) Skin Sens. 1 (H317) Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-	
3,3,5-triméthylhexaméthylène-diamine 25513-64-8	247-063-2	2 - 5	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1A (H314) Eye dam. 1 (H318) Skin Sens. 1A (H317)	-	-	-	
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol 90-72-2	202-013-9	2 - 5	Acute Tox. 4 (H302) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319)	-	-	-	
3-Aminopropyltriéthoxysilane 919-30-2	213-048-4	< 1	Acute Tox. 4 (H302) Skin Corr. 1B (H314) Eye dam. 1 (H318)	-	-	-	

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Aucune information disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
m-Xylène .alpha.,.alpha.-diamine 1477-55-0	= 660 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 11mg/L (Rat) 4h
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine 2855-13-2	= 1030 mg/kg (Rat)	= 1100 (ATE)	Aucune donnée disponible
4 tert-butylphenol 98-54-4	= 4000 mg/kg (Rat)	= 2318 mg/kg (Rabbit)	> 5600 mg/m ³
Phenol, styrenated 61788-44-1	> 2000	> 2000	Aucune donnée disponible
amines, cocoalkyle	= 1689 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	CL50 par inhalation
61788-46-3			
N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine 109-55-7	= 410 mg/kg (Rat)	= 490 mg/kg (Rabbit)	> 4.31 mg/L (Rat) 4 h
3,3,5-triméthylhexaméthylène-diamine 25513-64-8	= 910 mg/kg	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phéno 90-72-2	= 500 (ATE)	= 1280 mg/kg (Rat)	Aucune donnée disponible
3-Aminopropyltriéthoxysilane 919-30-2	=1490 mg/kg	= 4000 mg/kg	Aucune donnée disponible

Informations supplémentaires

SVHC: 4-tert-butylphenol

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours.

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés.
Contact oculaire	Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau. Si l'irritation cutanée persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans avis médical.
Inhalation	In case of accident by inhalation, remove casualty to fresh air and keep at rest. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus	D'après notre expérience et les informations qui nous sont accessibles, le produit n'a aucun effet nocif lorsqu'il est utilisé et manipulé de la façon indiquée.
Effets retardés	Aucun(e) connu(e).
Effets d'une surexposition	Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes au médecin	Traiter les symptômes.
-------------------------	------------------------

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Mousse, Dioxyde de carbone (CO2), Poudre d'extinction
Moyens d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité	Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Aucun(e) en particulier.
--	--------------------------

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection et précautions pour les pompiers En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection individuelle.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Mettre en place une ventilation adaptée. Utiliser un équipement de protection individuelle. Évacuer le personnel vers des zones sûres.
Autres informations	Voir Section 12 pour plus d'informations

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la dispersion des matériaux déversés dans les cours d'eau, les drains et les égouts. Notify authorities if liquid enters sewers or public waters.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte (par exemple sable, gel de silice, agent liant acide, agent liant universel, sciure de bois).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir Section 12 pour plus d'informations

Équipement de protection individuel, voir section 8

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Remarques générales en matière d'hygiène

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver bien fermé, au frais et au sec. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Stocker dans un endroit frais/bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur. Éviter une exposition directe au soleil. Conserver à une température inférieure à 25 °C.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Scénario d'exposition

Sans objet

Autres recommandations

Sans objet

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Nom chimique	UE	Royaume-Uni	France	Espagne	Allemagne
m-Xylène .alpha.,.alpha.-diamine 1477-55-0			STEL: 0.1 mg/m ³		
4 tert=butylphenol 98-54-4					TWA: 0.080 ppm TWA: 0.5 mg/m ³ Peak: 0.16 ppm Peak: 1.0 mg/m ³
Nom chimique	Italie	Portugal	Pays-Bas	Finlande	Danemark
m-Xylène .alpha.,.alpha.-diamine 1477-55-0		Ceiling: 0.1 mg/m ³		STEL: 0.1 mg/m ³	Ceiling: 0.02 ppm Ceiling: 0.1 mg/m ³ Skin
4 tert=butylphenol 98-54-4					TWA: 0.08 ppm TWA: 0.5 mg/m ³ Skin
3-Aminopropyltriéthoxysilane 919-30-2				TWA: 3 ppm TWA: 28 mg/m ³ STEL: 6 ppm STEL: 55 mg/m ³	
Nom chimique	Autriche	Suisse	Pologne	Norvège	Irlande
m-Xylène .alpha.,.alpha.-diamine 1477-55-0	STEL: 0.1 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Ceiling: 0.1 mg/m ³	Skin TWA: 0.1 mg/m ³		Ceiling: 0.1 mg/m ³	
4 tert=butylphenol 98-54-4	Skin STEL: 0.4 ppm STEL: 2.5 mg/m ³ TWA: 0.08 ppm TWA: 0.5 mg/m ³	STEL: 0.16 ppm STEL: 1 mg/m ³ TWA: 0.08 ppm TWA: 0.5 mg/m ³			

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

Aucune information disponible

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques**

Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux
Protection de la peau
Protection des mains

lunettes de sécurité à protection intégrale.
Porter des gants/des vêtements de protection.
Gants de protection, Caoutchouc nitrile, caoutchouc butyle,
Temps de pénétration: 480 - Épaisseur: ≥ 0.4 mm, Norm: EN374-1:2016, Part 3: level 6, Viton (R)
En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. En cas d'exposition aux brouillards, gouttelettes en suspension ou aérosols, porter une protection respiratoire et une combinaison de protection individuelles adaptées. Type A.
Aucune information disponible.

Protection respiratoire

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	Liquide
Aspect	Jaune clair
Odeur	Amine-like
Seuil olfactif	Aucune information disponible

Propriété

Point/intervalle de fusion	Aucune donnée disponible
Point/intervalle d'ébullition	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Sans objet
Limite supérieure d'inflammabilité:	Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité	13 Vol %
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité	1.3 Vol %
Point d'éclair	> 110 °C
Température d'auto-inflammabilité	Not selfigniting
Température de décomposition	Aucune donnée disponible
pH	Sans objet
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité	Non miscible à l'eau
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage : n-octanol/eau	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	0.1 hPa (20°C)
Densité	1.05 g/cm ³ (20°C)
Densité relative	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Sans objet

Valeurs**9.2. Autres informations**

Viscosité	Aucune donnée disponible
Informations supplémentaires	Dynamic viscosity (20°C) : 430-630 mPas Ignition temperature: 435°C

9.2.1. Information with regard to physical hazard classes
Sans objet

Propriétés explosives	N'est pas un explosif
-----------------------	-----------------------

9.2.2. Other safety characteristics
Aucune information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses

Exothermic reaction with acids.

10.4. Conditions à éviter

Tenir hors de portée des enfants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles

Acides, Acides forts, alkalis, Amines

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ammoniac. La décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs toxiques/corrosifs.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Information on hazard classes as defined in Regulation (EC) No 1272/2008

Toxicité aiguë

Inhalation

Nocif par inhalation. Corrosif pour les voies respiratoires.

Contact oculaire

Aucune information disponible.

Contact avec la peau

Aucune information disponible.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Nom chimique	DL50 orale	DL50 cutanée	CL50 par inhalation
m-Xylène .alpha.,.alpha.-diamine	= 660 mg/kg (Rat)	= 2 g/kg (Rabbit)	= 11 mg/L (Rat) 4 h
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	= 1030 mg/kg (Rat)	= 1100 mg/kg (ATE)	
4 tert-butylphenol	= 4000 mg/kg (Rat)	= 2318 mg/kg (Rabbit)	> 5600 mg/m ³
Phenol, styrenated	> 2000 mg/kg	> 2000 mg/kg	
amines, cocoalkyle	= 1689 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rat)	
N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine	= 410 mg/kg (Rat)	= 490 mg/kg (Rabbit)	> 4.31 mg/L (Rat) 4 h
3,3,5-triméthylhexaméthylène-diamine	= 910 mg/kg (Rat)		
2,4,6-Tris(diméthylaminométhyl)phénol	= 500 (ATE)	= 1280 mg/kg (rat)	
3-Aminopropyltriéthoxysilane	= 1490 mg/kg (Rat)	= 4000 mg/kg (Rabbit)	

Corrosion/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Risque de lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire à la fertilité.

STOT - exposition unique

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Information on other hazards

11.2.1. Endocrine disrupting properties

Endocrine disrupting properties

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).

11.2.2. Autres informations

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Effets d'écotoxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom chimique	Algues/végétal	Poisson	Microtox	Daphnie
--------------	----------------	---------	----------	---------

	x aquatiques			
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	EC50 = 37 mg/L 72 h	110: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 semi-static		42: 24 h Daphnia magna mg/L EC50 14.6 - 21.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 semi-static
4 tert=butylphenol	11.2: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	4.71 - 5.62: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 6.9: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 static		3.9: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 3.4 - 4.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static
amines, cocoalkyle	0.0008: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	0.16: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 semi-static 0.24: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static		0.045: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine	56.2: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 57.5: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	122: 96 h Leuciscus idus mg/L LC50 static	EC50 = 95 mg/L 17 h	59.5: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
3-Aminopropyltriéthoxysilane		934: 96 h Danio rerio mg/L LC50 semi-static		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Nom chimique	Coefficient de partage
3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine	0.79
4 tert=butylphenol	2.44
Phenol, styrenated	>4
N,N-Diméthyl-1,3-propanediamine	-0.352

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune information disponible.

12.6. Endocrine disrupting propertiesCe produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé ($\geq 0.1\%$).**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune information disponible.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus / produits non utilisés** Éliminer conformément aux réglementations locales. Ne pas jeter les déchets à l'égout.**Emballages contaminés** Éliminer conformément aux réglementations locales.**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

IMDG/IMO

14.1 N° ONU	2735
14.2 Nom d'expédition	2735 - Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a (m-xylylenediamine, 3-(Dimethylamino)-propylamine)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Kemler code: 80 EMS: F-A,S-B Segration groups: alkalis Stowage cat. A Segragation code: SG35 Stow "Separated drom" SGG1-Acids Sans objet
14.7 Maritime transport in bulk according to IMO instruments	
Informations supplémentaires	Limited quantities (LQ) 1L Excepted quantities (EQ) Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

ADR/RID

14.1 N° ONU	2735
14.2 Nom d'expédition	2735 - Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a (m-xylylenediamine, 3-(Dimethylamino)-propylamine)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Kemler code: 80 EMS: F-A,S-B Segration groups: alkalis Stowage cat. A Segragation code: SG35 Stow "Separated drom" SGG1-Acids
Informations supplémentaires	Limited quantities (LQ) 1L Excepted quantities (EQ) Code: E2 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml Transport Category 2 Tunnel restriction code: E

IATA/ICAO

14.1 N° ONU	2735
14.2 Nom d'expédition	2735 - Amines ou polyamines liquides corrosives, n.s.a (m-xylylenediamine, 3-(Dimethylamino)-propylamine)
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	8
14.4 Groupe d'emballage	II
14.5 Danger pour l'environnement	Danger pour l'environnement
14.6 Dispositions spéciales	Aucun(e)

15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Classification allemande WGK Classe dangereuse pour l'environnement aquatique = 2 (auto-classification)

EU Legislations

Reg.1907/2006-REACH

Reg. 878/2020 That modify REACH

Reg.1272/2008 On classification, packaging and labeling of dangerous substances and preparations

Reg. 2018/1480/CE (ATP 13 CLP)

Dir. 98/24/CE

Dir. 2000/39/CE

Dir. 2008/98/EC (on waste)

Inventaires internationaux

EINECS/ELINCS All components are listed or exempted

Légende

EINECS/ELINCS - European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances/EU List of Notified Chemical Substances

Autres informations

Directive 2012/18/EU

Named dangerous substances - ANNEX I None of the ingredients is listed.

Seveso category E1 Hazardous to the Aquatic Environment

Qualifying quantity (tonnes) for the application of lower-tier requirements 100 t

Qualifying quantity (tonnes) for the application of upper-tier requirements 200 t

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible

16. AUTRES INFORMATIONS

Texte intégral des mentions H citées dans les sections 2 et 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H302 - Nocif en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H311 - Toxique par contact cutané

H312 - Nocif par contact cutané

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux

H315 - Provoque une irritation cutanée

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H302 + H332 - Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation

H335 - Peut irriter les voies respiratoires

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Key or legend to abbreviations and acronyms

Flam. Liq. 3: Flammable liquids – Category 3 Acute Tox. 4: Acute toxicity – Category 4 Acute Tox. 3: Acute toxicity – Category 3
Skin Corr. 1A: Skin corrosion/irritation – Category 1A Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation – Category 1B Skin Irrit. 2: Skin
corrosion/irritation – Category 2 Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation – Category 1 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye
irritation – Category 2 Skin Sens. 1: Skin sensitisation – Category 1 Skin Sens. 1A: Skin sensitisation – Category 1A Repr. 2:
Reproductive toxicity – Category 2 STOT SE 3: Specific target organ toxicity (single exposure) – Category 3 STOT RE 2: Specific
target organ toxicity (repeated exposure) – Category 2 Asp. Tox. 1: Aspiration hazard – Category 1 Aquatic Acute 1: Hazardous to
the aquatic environment - acute aquatic hazard – Category 1 Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - long-term
aquatic hazard – Category 1 Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category 2
Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - long-term aquatic hazard – Category 3

Principales références de la littérature et sources de données

www.ChemADVISOR.com/

Date de préparation 24-mars-2022

Remarque sur la révision:

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour

assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte

Fin de la Fiche de données de sécurité